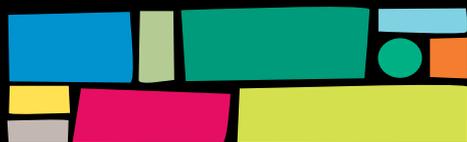




CLIMAT : LA VILLE DE DEMAIN SERA VERTE

5 SOLUTIONS RECOMMANDÉES PAR LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
POUR RESTAURER LA NATURE EN VILLE



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Ce guide est édité par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage avec le soutien d'Orée et de Plante & Cité.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr



www.oree.org



www.plante-et-cite.fr

Bibliographie

- 1• UNFPA et la Banque mondiale, *État de la population mondiale*, juin 2017
- 2• Rapport de l'Organisation Météorologique Mondiale, octobre 2017
- 3• Francisco Estrada, W.J. Wouter Botzen & Richard S.J. Tol, *A global economic assessment of city policies to reduce climate change impacts*, *Nature Climate Change*, mai 2017
- 4• Marie-Amélie Cuny, *Implantation de végétation en ville : quels sont les enjeux pour l'environnement, la santé et les pistes d'actions ?*, 5^{ème} Congrès National Santé Environnement, Rennes, novembre 2014
- 5• Julia Hidalgo, *L'intégration des enjeux climatiques dans la planification et l'aménagement urbains, un nouveau chantier de recherche interdisciplinaire*, 5^{ème} Congrès National Santé Environnement, Rennes, novembre 2014
- 6• Steven Sherwood, *Climate science: The Sun and the rain*, *Nature*, décembre 2015
- 7• Insee, *Références*, TEF éditions 2017
- 8• Commissariat général au développement durable, *Chiffres clés du climat*, Ed. 2017
- 9• Nicolas Bouzou, *Les espaces verts urbains*, Rapport Asterès, mai 2016
- 10• The nature Conservancy, *Planting healthy Air* 2016
- 11• Unep et Hortis, *Jardins & santé : vers des villes saines ?*, Observatoire des villes vertes, septembre 2017
- 12• UICN et MNHN, *Liste rouge mondiale des espèces menacées*, septembre 2017
- 13• ADEME, *Déchets 2017 – Les 10 chiffres-clés*, juin 2017
- 14• OMS, *Urban green spaces : a brief to action*, 2017
- 15• Unep, *Chiffres clés de la profession*, 2017
- 16• Unep et Hortis, *Palmarès des villes les plus vertes de France*, 2017
- 17• Enquête Unep-Ipsos, *Jardins et espaces verts, l'exception culturelle française*, mars 2013
- 18• Étude Unep-Ifop, *Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société*, mars 2016

Édito



Catherine Muller, présidente de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage.

Si le XXI^e siècle ne devait retenir qu'un seul défi, ce serait celui du climat.

À l'heure où plus de la moitié de la population mondiale est constituée de citadins⁽¹⁾ et où le niveau de CO₂ dans l'atmosphère a atteint un niveau record⁽²⁾, les espaces de nature en ville ont un rôle déterminant à jouer pour atténuer les effets du réchauffement planétaire, et améliorer la santé des populations urbaines.

Les espaces verts nous font du bien ! Nous avons désormais un allié de poids pour porter haut et fort ce message : l'OMS. L'Organisation mondiale de la santé a en effet publié un rapport synthétisant l'impact sanitaire des espaces verts.

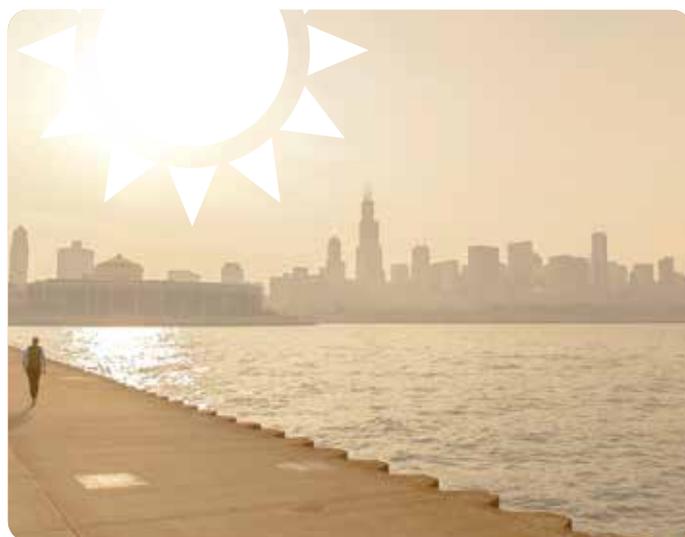
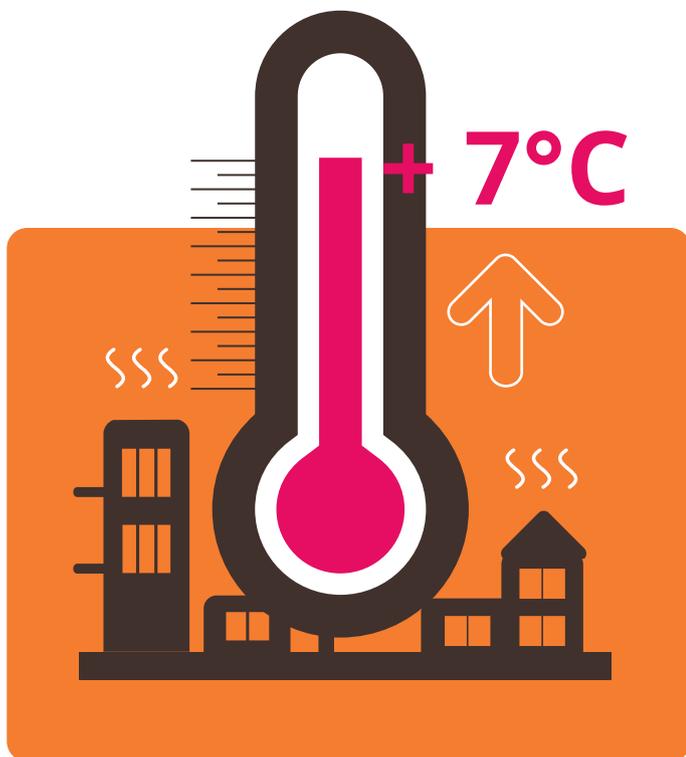
À travers ce guide, les professionnels du paysage souhaitent apporter des solutions concrètes pour construire la ville durable de demain.

S'appuyant sur des chiffres issus d'études scientifiques relatives aux bienfaits du végétal et des jardins en ville, l'Unep explore 5 pistes d'action, constituant autant de réponses concrètes aux enjeux environnementaux mais également sanitaires, économiques et sociétaux qui sont au cœur de nos problématiques urbaines.

Que faire pour limiter les effets de la hausse des températures ?

À l'échéance 2100, une étude récente prévoit une augmentation globale moyenne de 7°C,

voire 8°C dans les villes les plus peuplées. Environ 5°C seraient liés à la hausse des émissions de gaz à effet de serre, le reste s'expliquant uniquement par la disparition de la verdure au profit du béton et de l'asphalte⁽³⁾. De quoi rendre l'atmosphère de nombreuses villes invivable, pour les humains comme pour les autres espèces.

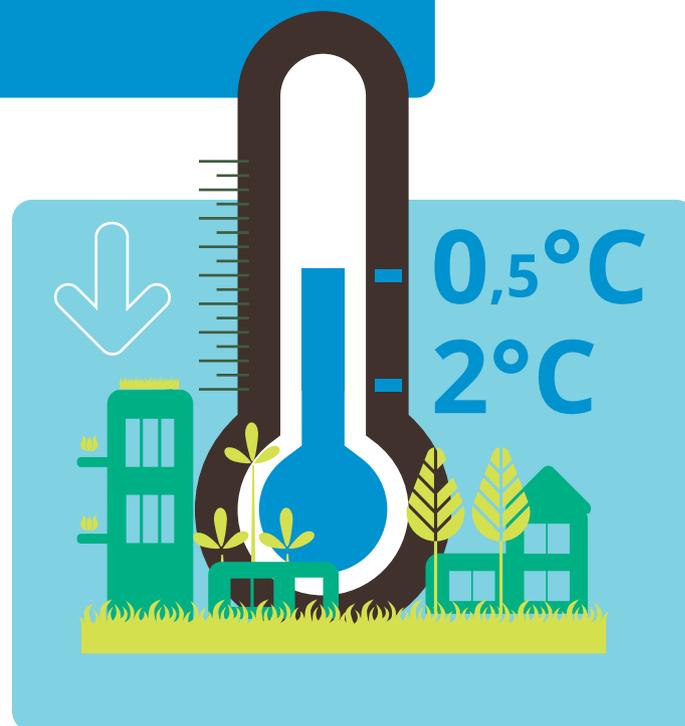


PROPOSITION 1

(Re)créer des îlots de fraîcheur en ville

En jouant le rôle de « climatiseurs urbains », les végétaux permettent de rafraîchir les rues de 0,5 °C à 2 °C⁽⁴⁾.

En l'intégrant de façon systématique dans les aménagements, la végétalisation urbaine peut être facilement densifiée : profiter de chaque espace libéré pour planter arbres et arbustes, développer les parcs et jardins...



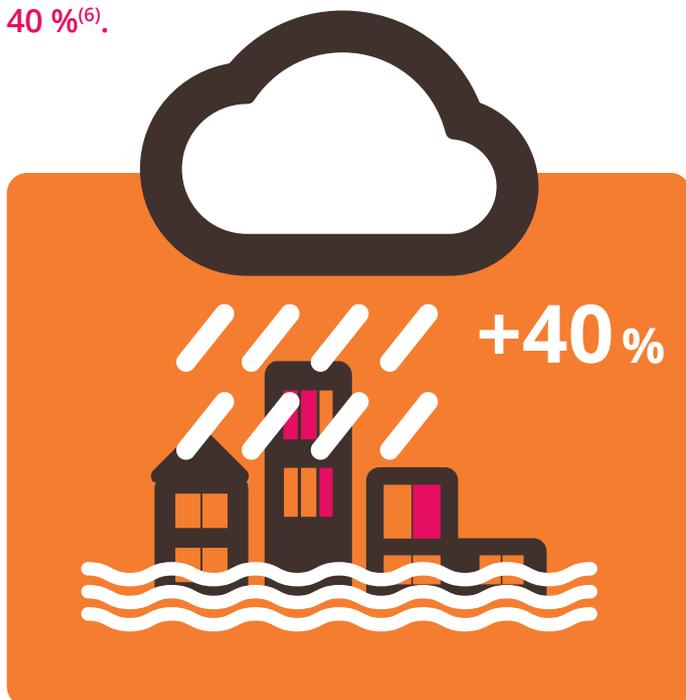
Dans les rues encaissées de Londres et Montréal, le verdissement a permis d'**abaisser la température**⁽⁵⁾ :

- de 1,7 à 2,1 °C sur les toits des bâtiments si les murs sont végétalisés (lierre) ;
- de 3 à 3,8 °C si, en plus des murs, les toitures sont végétalisées (herbacées et lierre).

Que faire pour limiter les risques d'inondation ?

Selon une étude menée par des chercheurs suisses en 2015, le réchauffement climatique entraîne une intensification des épisodes de fortes précipitations.

Avec 2°C de réchauffement, les épisodes de précipitations extrêmes augmenteraient de 40 %⁽⁶⁾.



Or l'imperméabilisation des sols, en empêchant le ruissellement naturel, perturbe le cycle de l'eau, provoque l'érosion, favorisant ainsi les inondations. Les conséquences sur les villes et leurs habitats sont catastrophiques, comme nous avons pu malheureusement le constater en France métropolitaine en 2015 et plus récemment dans les DOM-TOM...



PROPOSITION 2

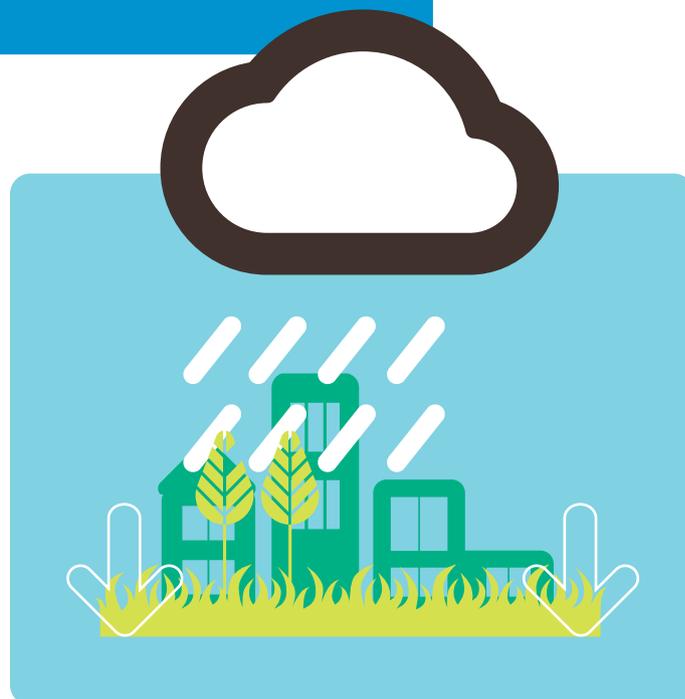
Contrebalancer l'étalement urbain par des aménagements paysagers

La végétation urbaine contribue au cycle naturel de l'eau en offrant des espaces naturels de rétention et d'infiltration qui permettent de limiter les risques d'inondations et de recharger les ressources souterraines (nappes phréatiques).



D'après l'Institut du Développement Durable et Responsable, l'installation d'un fossé de rétention de l'eau de 5 m³ permet par exemple de stocker les eaux d'une surface imperméabilisée de 100 m².

Sans opposer « béton » et « végétal », la création ou préservation d'espaces de nature en ville intégrés aux aménagements urbains permet d'accroître la surface des sols perméables dans la ville. Cela permet également de limiter l'érosion des sols.



Que faire pour limiter la pollution atmosphérique ?

Les émissions de gaz à effet de serre ont explosé. Environ 35 milliards de tonnes de CO₂ sont libérées dans l'atmosphère chaque année⁽⁷⁾. Notre atmosphère absorbe ainsi 40 % de CO₂ supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle⁽⁸⁾.

Le phénomène est particulièrement concentré en ville, où le trafic et les activités humaines multiplient les rejets de particules, créant des « pics de pollution ». Avec des conséquences sur la planète... mais aussi sur la santé des habitants.



PROPOSITION 3

Planter des arbres pour stocker le CO₂ et filtrer les polluants

Les végétaux, grâce au mécanisme de photosynthèse, consomment du carbone et rejettent de l'oxygène. Les arbres, en particulier, sont considérés comme des « puits de carbone » grâce à leur importante capacité à piéger ce gaz à effet de serre tout au long de leur vie.

Un grand arbre peut retenir jusqu'à 5,4 tonnes de CO₂, soit les émissions d'un Airbus A320 sur un trajet de 600 kilomètres⁽⁹⁾.



Au-delà du CO₂, **les arbres ont la capacité de filtrer, voire capter, les poussières et polluants atmosphériques.** Leur efficacité est d'autant plus grande que les essences plantées sont variées (feuillus, conifères...). Saviez-vous qu'en investissant seulement 3,6 € par habitant dans la plantation d'arbres, les villes pourraient sauver entre 11 000 et 37 000 vies par an tout en réduisant la pollution de l'air ? ⁽¹⁰⁾

Plusieurs villes ont déjà amorcé un programme de végétalisation selon le principe « 1 habitant, 1 arbre »⁽¹¹⁾. Un réflexe à généraliser !

1m³ 1t CO₂



Que faire pour limiter les dégâts de l'urbanisation ?

La « liste rouge » de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) porte à 25 062 le nombre d'espèces menacées d'extinction, et la France figure parmi les 10 pays qui en hébergent le plus grand nombre⁽¹²⁾.

La biodiversité pâtit en particulier de l'urbanisation galopante et des différentes pollutions d'origine humaine, dont les traitements phytopharmaceutiques. Or la perte de biodiversité a des effets néfastes sur plusieurs aspects de la vie quotidienne, tels que la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, l'accès à l'eau propre ou encore la sécurité alimentaire. Maillons essentiels de la chaîne alimentaire, les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...) sont ici en première ligne.



PROPOSITION 4

Créer des trames vertes et bleues pour développer la biodiversité

L'espace urbain ne doit pas être un obstacle à la mobilité des espèces. C'est pourquoi la préservation et le développement de la biodiversité en ville passe en priorité par le déploiement de trames vertes et bleues : il s'agit de **créer une continuité écologique, parsemée de réservoirs de biodiversité** (parcs, jardins, cours d'eau aux rives végétalisées, promenades plantées, toitures et murs végétalisés...).



© Ville d'Angers

Pour aller plus loin, **les Entreprises du Paysage encouragent les collectivités à instaurer un coefficient minimum de biotope pour chaque projet de construction**, en intégrant dans les plans locaux d'urbanisme une part minimale de surfaces non-perméabilisées ou éco-aménageables.



Que faire pour utiliser les déchets verts ?

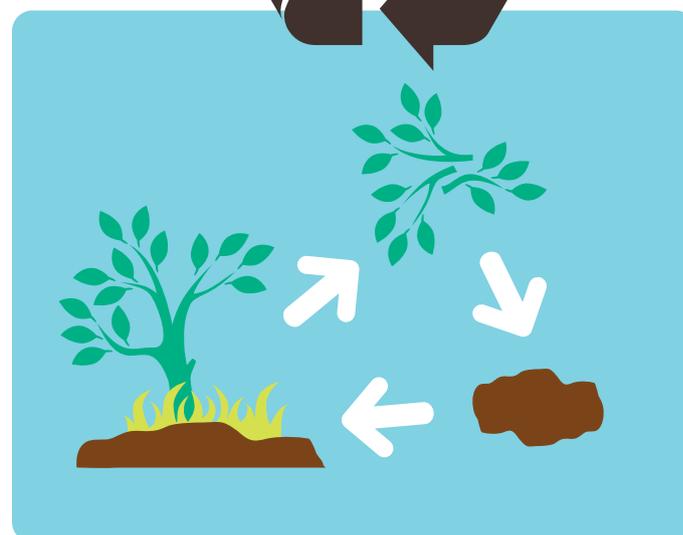
D'après l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 13,8 millions de tonnes de déchets végétaux (bois, résidus herbacés) sont générés chaque année par les entreprises, les collectivités et les ménages français (hors déchets agriculture/pêche)⁽¹³⁾.



PROPOSITION 5

Privilégier les circuits courts et revaloriser les déchets verts

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la généralisation du « zéro phyto » et au développement de l'économie locale, sont autant de bonnes raisons de valoriser les déchets verts.



Déchiquetés, broyés ou compostés sur place, les déchets végétaux (bois, résidus herbacés) peuvent servir à la production d'énergie sous forme de **biomasse**, être utilisés pour le **paillage des massifs** - évitant ainsi l'utilisation de produits phytopharmaceutiques - ou encore servir d'**engrais organique** dans le cas des composts. La collecte et le retraitement peuvent être assurés par des entreprises du paysage.

Pour 1 jardin à moins de 300 mètres de chaque habitation !



En résumé, les avantages du verdissement urbain face aux enjeux climatiques sont multiples :

- Isolation thermique et diminution du phénomène d'îlots de chaleur
- Préservation des sols et prévention des inondations
- Absorption de gaz à effet de serre et filtration de la pollution atmosphérique
- Développement de la biodiversité
- Production de biomasse facilement valorisable

Au-delà de leur rôle environnemental, les espaces verts contribuent également au dynamisme économique des villes, en favorisant l'attractivité des territoires.

Offrir un cadre de vie de qualité en proposant un espace de verdure à moins de 300 mètres de chaque habitation est une recommandation de l'Agence Européenne pour l'Environnement.

L'OMS appelle également les villes à investir et à créer de nouveaux parcs et jardins, pour améliorer la santé des citoyens⁽¹⁴⁾.

Pourtant, dans les faits, l'investissement en faveur du végétal et des espaces verts ne représente en moyenne qu'1,3 % du budget des grandes villes françaises⁽¹¹⁾.

L'exception nantaise :

Les Nantais ont la chance de disposer d'un espace vert à moins de 300 m de chaque habitation, avec la centaine de parcs et jardins que compte aujourd'hui la ville. Il s'agit d'ailleurs de la ville de France qui investit le plus dans les espaces verts : plus de 17 millions d'euros de budget ont été alloués aux jardins en 2016 ! De quoi financer en partie le projet de l'« étoile verte », qui se donne pour objectif de relier tous les espaces verts de la ville⁽¹⁶⁾.



L'Union Nationale des Entreprises du Paysage : des professionnels engagés, prêts à répondre aux défis environnementaux

Les Entreprises du Paysage, rassemblées au sein de l'Unep, sont mobilisées pour intégrer l'environnement dans toutes les dimensions de leur métier.

Elles maîtrisent les savoir-faire qui permettent d'introduire la végétalisation comme alternative aux techniques traditionnelles : bâti végétalisé, noues paysagères, parkings enherbés, confortement des berges de rivières par le génie végétal.

Elles s'engagent à diminuer leur utilisation de produits phytopharmaceutiques pour favoriser la biodiversité



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

dans leurs réalisations, et privilégient les techniques de traitement alternatives.

En 3 ans, les Entreprises du Paysage ont ainsi triplé le montant de leurs investissements destinés à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer le cadre de travail des salariés (RSE).

Ces investissements sont passés de 21 millions d'euros en 2014 à 66 millions en 2016⁽¹⁵⁾.

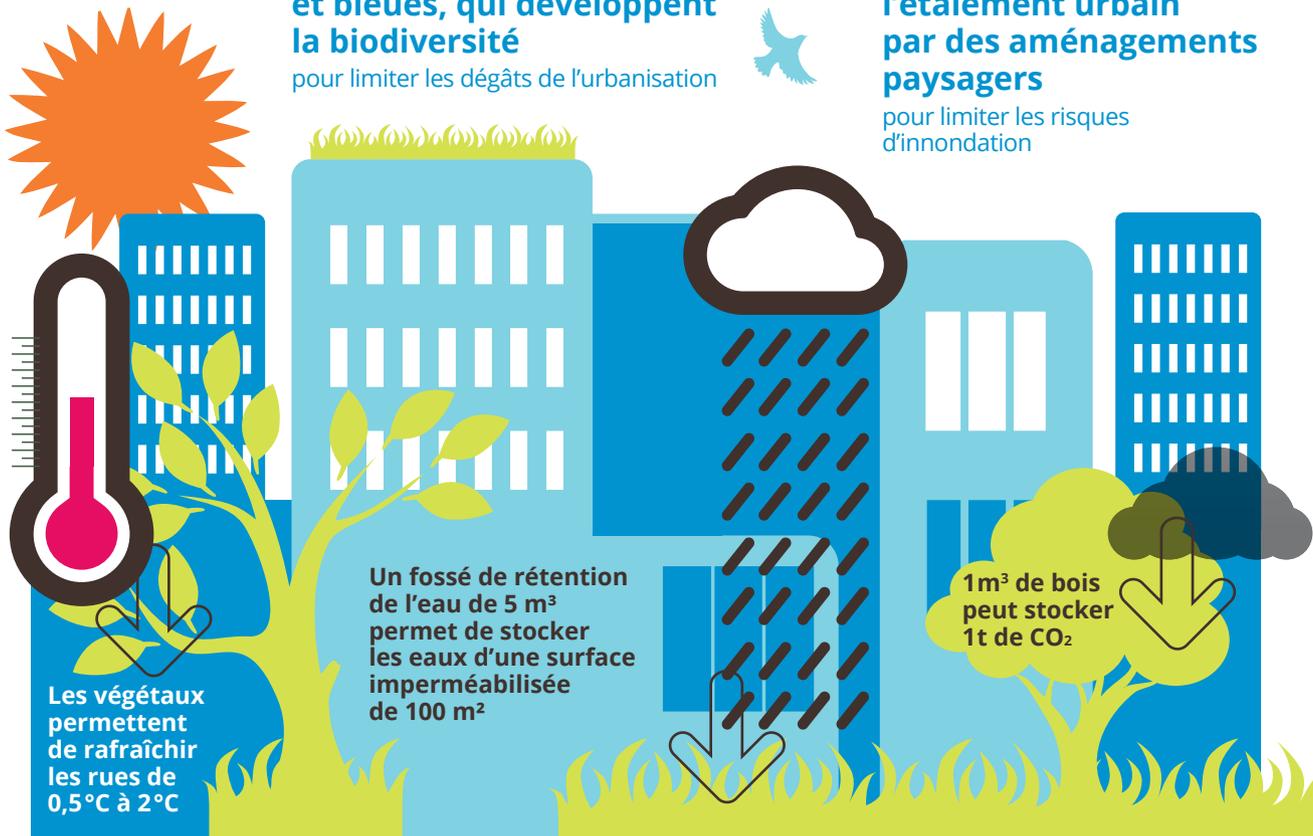
Créer des trames vertes et bleues, qui développent la biodiversité

pour limiter les dégâts de l'urbanisation



Contrebalancer l'étalement urbain par des aménagements paysagers

pour limiter les risques d'inondation



Les végétaux permettent de rafraîchir les rues de 0,5°C à 2°C

Un fossé de rétention de l'eau de 5 m³ permet de stocker les eaux d'une surface imperméabilisée de 100 m²

1m³ de bois peut stocker 1t de CO₂

(Re)créer des îlots de fraîcheur en ville

pour limiter les effets de la hausse des températures

Privilégier les circuits courts et revaloriser les déchets verts

pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, généraliser le « zéro phyto » et développer l'économie locale



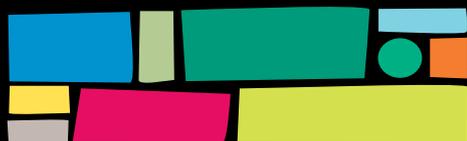
Planter des arbres, qui stockent le CO₂ et filtrent les polluants

pour limiter la pollution atmosphérique



AGIR POUR LE CLIMAT : LES GESTES VERTS AU JARDIN

5 « RÉFLEXES VERTS » RECOMMANDÉS PAR LES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Ce guide est édité par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage avec le soutien d'Orée et de Plante & Cité.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr



www.oree.org



www.plante-et-cite.fr

À propos des Entreprises du Paysage

28 600 entreprises et 91 100 actifs œuvrent chaque jour au service du paysage : création, aménagement et entretien des jardins et parcs, des terrains de sport, des bassins et baignades, mais aussi élagage, végétalisation des terrasses, des murs et des toitures, installation des systèmes d'arrosage et d'éclairage, paysagisme d'intérieur, travaux en milieu naturel, génie végétal, génie écologique, reboisement forestier, éco-pastoralisme, ou potagers et jardins écologiques.

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) est la première organisation professionnelle du secteur du paysage. Ses adhérents sont informés en continu des nouvelles techniques et réglementations du métier et s'engagent auprès de leurs clients à leur donner satisfaction dans le respect des savoir-faire et des règles de l'art.

Les Entreprises du Paysage détiennent le savoir-vert et l'expertise pour réaliser tous les projets !

Trouvez une Entreprise du Paysage adhérente près de chez vous sur notre site : www.lesentreprisesdupaysage.fr

Unep - Les Entreprises du Paysage – 60 ter rue Haxo, 75020 Paris



Catherine Muller,
chef d'entreprise du paysage

Édito

9 Français sur 10 jugent que le vert est un élément essentiel de la vie quotidienne*, et plus d'1 sur 2 pense que la ville du futur sera « végétale » et « écologique »**. Pour allier ces deux exigences, les entreprises du paysage aménagent, entretiennent et conseillent les particuliers pour qu'ils adoptent les « réflexes jardins » qui font du bien à la planète... et au climat.

Nous accompagnons ainsi tous les jardiniers en herbe vers des méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques, interdits à partir de janvier 2019.

Et pourquoi ne pas en profiter pour revoir intégralement nos pratiques et aménager un jardin plus sain ? Les Entreprises du Paysage vous accompagnent dans votre démarche en vous livrant 5 conseils de pro pour devenir un jardinier modèle !

* Source : Enquête Unep-Ipsos, *Jardins et espaces verts, l'exception culturelle française*, mars 2013

** Source : Étude Unep-Ifop, *Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société*, mars 2016

Arrosage et déchets verts : je dis STOP au gaspillage !

Arrosage : mieux gérer l'or bleu

Du dispositif d'arrosage « maison » permettant d'alimenter en eau sa jardinière, aux systèmes de goutte à goutte contrôlés depuis son *smartphone*, à chaque jardin correspond une solution d'apport d'eau appropriée. Ces techniques permettent :

- de préserver les réserves d'eau affectées à l'utilisation urbaine, un enjeu crucial face aux dérèglements climatiques qui perturbent le cycle de renouvellement des nappes phréatiques ;

- une meilleure croissance des plantes, arrosées au bon moment et à la dose juste.

Déchets verts : des ressources insoupçonnées

Vos déchets organiques pourront devenir une source d'énergie verte (méthanisation, bois-énergie) si votre commune a mis en place ce type de revalorisation, ou d'engrais naturel (compost, paillis, mulch) avec les branches, écorces et feuillages issus de l'entretien de vos plantes.

J'OUBLIE



J'arrose sans compter

Je laisse tourner l'arrosage à plein régime tous les soirs sans vraiment faire attention.

J'ADOPTE



J'optimise mon arrosage

Je maîtrise ma consommation d'eau pour que chaque goutte soit utilisée à bon escient en mettant en place un système d'arrosage sur-mesure.

J'OUBLIE



Tout part à la poubelle

Je jette à la poubelle mes résidus de tonte, feuilles mortes et branchages.

J'ADOPTE



Au jardin ou à la maison, je recycle mes déchets verts.

Je réalise un paillis ou « mulch » *home made*. Je convertis mes ordures ménagères animales et végétales en compost.

**L'astuce « arrosage malin » :**

pour des absences de courte durée (jusqu'à une semaine), je crée mon système d'arrosage « DIY » en mettant en place une bouteille d'eau d'1,5 L reliée à ma plante par une mèche de coton. La plante sera alors hydratée par capillarité. Pour un système d'arrosage plus poussé, en mode « pilotage automatique », je fais appel à un professionnel pour installer un goutte à goutte permanent.

L'astuce « recyclage des déchets verts » :

de nombreuses villes ou associations mettent à disposition de leurs habitants des composteurs, individuels ou installés aux pieds des immeubles. Certaines proposent même des formations ! Renseignez-vous pour trouver la formule adaptée.



Je fais place aux techniques alternatives !

Les particuliers ont jusqu'à 2019 pour supprimer totalement l'utilisation de produits phytopharmaceutiques au jardin.

Il va falloir apprendre à s'en passer. Ces substances nocives pour les êtres vivants impactent la qualité de l'eau, de l'air et des sols.

Vous pouvez anticiper ce changement dès aujourd'hui, en diminuant progressivement leur utilisation.

Beaucoup de techniques permettent de préserver la biodiversité mais elles sont encore trop méconnues :

- pour remplacer les engrais de synthèse, on peut opter pour un lombricompost ;
- pour supprimer les insecticides, un « insectifuge » naturel à base d'infusion de plantes (de rhubarbe contre le ver du poireau, de lavande contre les fourmis et pucerons...) remplacera les produits nocifs.

Demandez conseil à un professionnel, il saura vous recommander les techniques adaptées à vos jardins.

J'OUBLIE



J'ai horreur des bêtes
J'éradique les insectes sans distinction, rampants et volants.

J'ADOPTE



J'évite les produits nocifs
Je diminue progressivement ma consommation de produits phytopharmaceutiques, et je m'intéresse aux alternatives naturelles.

J'OUBLIE

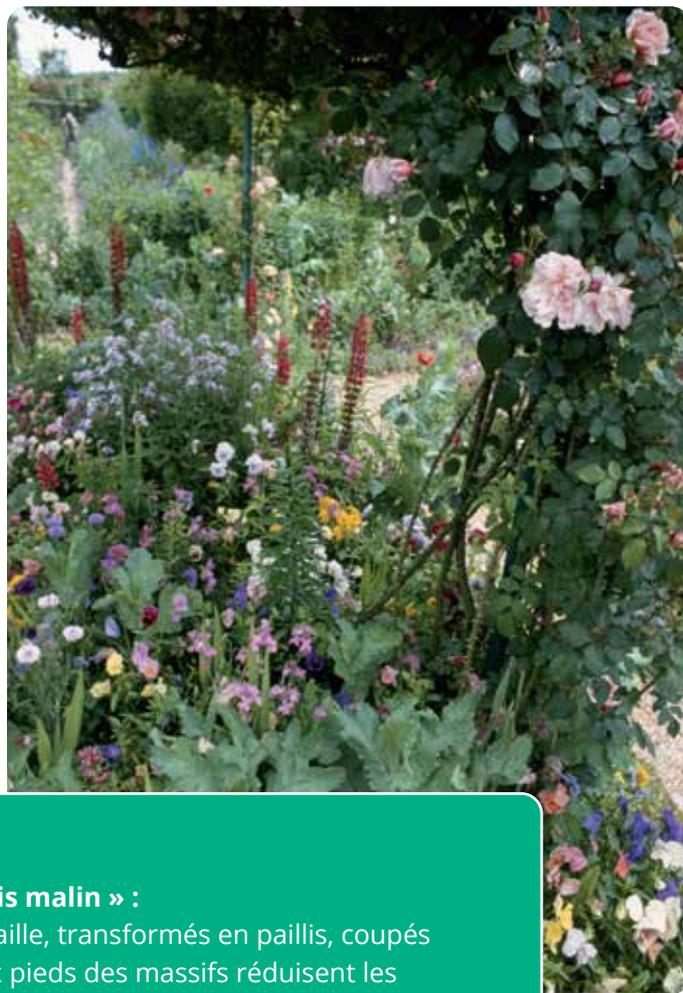


Je pare au plus pressé
J'utilise du désherbant pour « nettoyer les mauvaises herbes » au pied de mes massifs.

J'ADOPTE



Je préserve la nature
J'adopte les techniques alternatives d'entretien adaptées à ma région et à l'écosystème de mon jardin (biocontrôle, compost, mulch organique et biodégradable...).



L'astuce « paillis malin » :

les déchets de taille, transformés en paillis, coupés et répandus aux pieds des massifs réduisent les besoins en arrosage, enrichissent les sols et limitent la pousse des herbes indésirées.

L'astuce « insecticide ludique » :

si les chenilles deviennent trop nombreuses, installez un nichoir à mésanges. Elles s'en régaleront !

J'opte pour un jardin bioclimatique

Le jardin, un lieu d'harmonie et de synergies

Dans un jardin, les différentes espèces vivantes interagissent en permanence : bactéries, champignons, insectes, plantes, oiseaux... C'est un équilibre fragile, qu'il faut préserver.

Un jardin foisonnant est signe de vitalité.

Pour penser son jardin comme un véritable allié du climat, il faut changer notre regard, ne pas chercher la perfection au brin d'herbe près...

et préférer ce que les professionnels appellent une gestion « différenciée » - c'est-à-dire doser les traitements et adapter les soins prodigués selon les zones du jardin.

L'évolution a permis l'émergence de symbioses entre différentes espèces au sein d'écosystèmes naturels. Il est possible de s'inspirer de ces complémentarités pour créer un jardin fonctionnel qui ne nécessite pas d'apport de produits de synthèse !

J'OUBLIE



Je pense « standard »
Je limite mon jardin à un carré de pelouse et quelques fleurs annuelles.

J'ADOPTE



Je demande des conseils
Je fais appel au savoir-faire des professionnels pour planter les végétaux les mieux adaptés au climat, au sol et à l'écosystème local.

J'OUBLIE

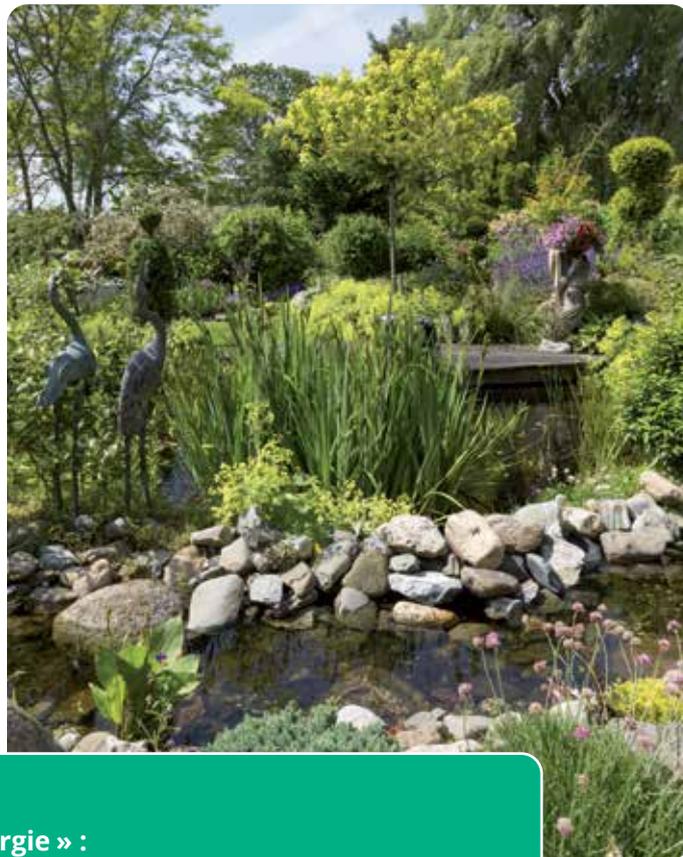
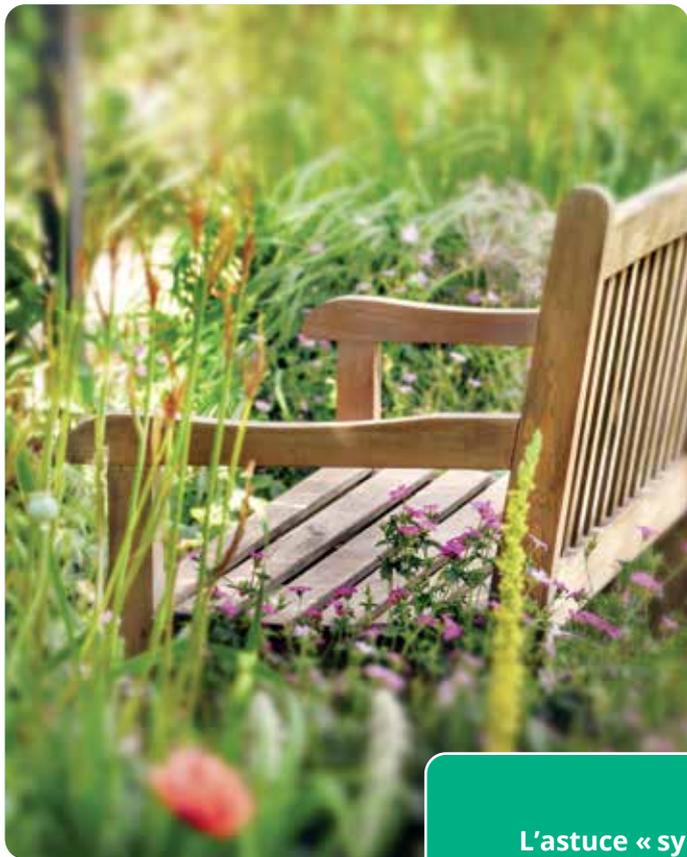


Je me soucie principalement de l'apparence
J'achète les plantes uniquement en fonction de leur couleur ou de leur forme, sans me préoccuper de l'écosystème de mon jardin.

J'ADOPTE



Je plante « local »
Je privilégie les essences locales. Je crée une harmonie entre les essences de mon jardin en privilégiant les associations de plantes complémentaires, qui évitent d'avoir recours aux produits de synthèse.



L'astuce « synergie » :

la lavande est efficace contre les pucerons, placez-la à proximité de vos rosiers.
Très appréciée des abeilles, elle permettra en outre de favoriser leur retour en ville !

L'astuce « harmonie » :

en achetant des végétaux issus d'essences locales, vous limiterez l'empreinte carbone liée à leur transport et vous éviterez la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Je prends soin de la biodiversité

Protéger la diversité biologique en ville : chaque jardin compte !

Lorsqu'ils sont entretenus par des méthodes respectueuses de l'environnement, les jardins, terrasses et balcons sont des refuges pour la biodiversité en ville. Ils représentent des maillons essentiels de la « trame verte et bleue » que les collectivités mettent en place : il s'agit de recréer des couloirs de nature, qui favorisent la mobilité et la vitalité des espèces animales et végétales en ville.

Cette problématique est d'autant plus importante qu'**avec le réchauffement climatique, les espèces vont migrer et risquent de disparaître si les villes restent infranchissables.**

Accueillir la faune urbaine peut aussi faciliter l'entretien « naturel » du jardin : les oiseaux (mésanges, moineaux...) et coccinelles sont de grands consommateurs d'insectes et contribueront à entretenir le jardin sans produits phytopharmaceutiques.

J'OUBLIE



Je fais place nette

Je fais la chasse permanente aux « mauvaises herbes », aux insectes et petits animaux sauvages dans chaque recoin de mon jardin.

J'ADOPTE



Je conserve des espaces non-entretenus

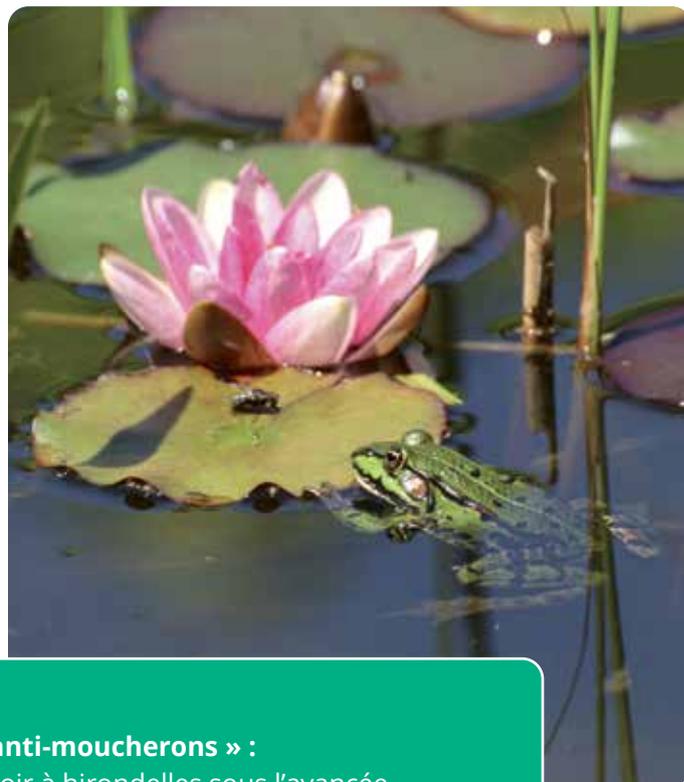
Mini « prairie » non tondue, tas de compost..., propices au développement d'une faune et d'une flore spontanées et plus variées.

J'ADOPTE



Je construis des « hôtels à insectes » et des nichoirs de différentes tailles

qui favorisent l'installation des espèces qui vont m'aider à faire vivre le jardin (insectes pollinisateurs, oiseaux, hérissons...) et à maintenir l'équilibre des écosystèmes.



L'astuce bio « anti-mouchérons » :

j'installe un nichoir à hirondelles sous l'avancée de ma toiture ou sous mon balcon. L'hirondelle des fenêtres capture plus de 400 insectes en un vol !

L'astuce bio « anti-moustiques » :

selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 1/4 des grenouilles méditerranéennes sont menacées d'extinction... et pourtant ce sont les premiers prédateurs des moustiques, aussi bien des larves que des adultes. Prévoyez un point d'eau ou un bassin à poissons à l'abri du soleil, qui attirera les amphibiens.

Maison, boulot, balcon : je passe au « tout végétal » !

Végétaliser chaque espace de vie

Aujourd'hui, le jardin est devenu multiforme et se végétalise sur plusieurs strates, bien au-delà de la simple pelouse. Mais en plus, il s'invite dans chaque recoin des bâtiments, à l'extérieur comme à l'intérieur.

En l'absence de jardin, il existe de nombreuses astuces pour apporter de la verdure dans son logement : potagers verticaux, mini-serres d'intérieur, toitures végétalisées, jardins « sous cloche »... **l'installation de végétaux sur les toits, les terrasses et au bureau, contribue au verdissement de l'espace urbain.**

Les toitures végétalisées, par exemple, sont bénéfiques à la fois pour l'environnement et les occupants. Elles permettent d'améliorer l'étanchéité du bâtiment (pérennité améliorée de 10 ans), absorbent les gaz à effet de serre, améliorent la gestion des eaux pluviales et renforcent l'isolation thermique, diminuant les besoins en chauffage.

Pensez aussi au rôle des plantes pour assainir l'air intérieur, par exemple au bureau : outre leur attrait esthétique, les végétaux n'ont pas leur pareil pour épurer l'air ! Les experts préconisent une plante pour 10 m² d'espace clos.

J'OUBLIE



Je cantonne le végétal au jardin.

J'ADOPTE



Je pars à la conquête de chaque espace disponible

Ma balustrade accueille une jardinière, ma terrasse se mue en mini-jungle, mon toit devient un jardin suspendu...

J'OUBLIE



Je pars du principe que je ne peux pas profiter des bienfaits du végétal en appartement

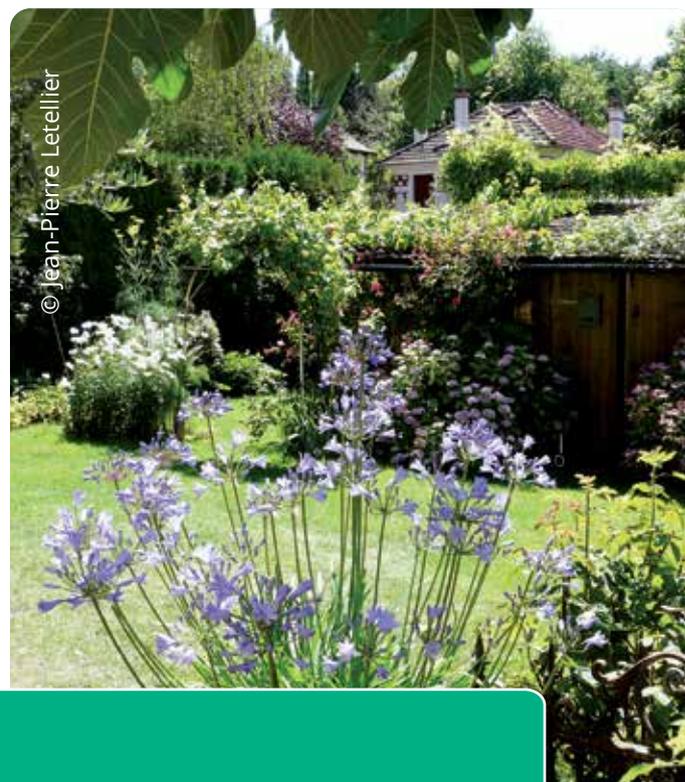
J'ADOPTE



Le vert ne s'arrête plus à la sphère privée
Je végétalise aussi mon lieu de travail !



© Jean-Pierre Letellier



© Jean-Pierre Letellier



L'astuce « illusion d'optique » :

dans les espaces les plus restreints, rien ne vous empêche de « tricher » avec des pots de fleur en demi-lune plaqués aux murs qui créent l'illusion de profondeur, ou des jeux de miroir qui vont optimiser la lumière.

L'astuce « 3D » :

utilisez des rosiers grimpants ou plantez une glycine pour donner de l'éclat à votre écrin de verdure... en jouant sur la verticalité !

Pour l'entretien ou la conception de vos jardins, faites confiance aux professionnels

Si la majorité des Français aiment jardiner, ce n'est pas le cas de tout le monde. Et avoir la main verte n'est pas qu'une question de don. Il y a parfois un fossé entre « aimer » et « savoir » : les secrets d'un jardin en bonne santé et respectueux de l'environnement dépendent de multiples facteurs comme son orientation, sa topographie ou encore l'écologie locale.



N'hésitez pas à faire appel à un professionnel pour vous conseiller.

Il pourra vous aider à entretenir votre petit coin de paradis, ou vous conseiller sur sa conception. Avec sa connaissance des plantes, de la maçonnerie paysagère, de l'éclairage et de l'arrosage sur-mesure, il sera à même d'organiser au mieux les espaces (même les plus petits !).

Il adaptera sa prestation à vos besoins et à vos moyens.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Nos adhérents : des entreprises qui s'engagent.

- 1 Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2 Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3 Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- 4 Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5 Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- 6 Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.

Besoin d'un conseil ? Les pros sont à votre service !
lesentreprisesdupaysage.fr

Arrosage et déchets verts : je dis stop au gaspillage !



J'optimise
mon arrosage



Je réutilise
au jardin mes
déchets verts

Maison, boulot, balcon : je passe au «tout végétal» !



Intérieur, extérieur :
je multiplie
les espaces plantés



Je végétalise aussi
mon lieu de travail



J'opte pour un jardin bioclimatique



Je privilégie les essences
locales et j'associe les
plantes complémentaires



Je fais appel
au savoir-faire
des professionnels

Je fais place aux techniques alternatives !



Je stoppe ma
consommation
de produits nocifs



J'adopte
les techniques
alternatives

Je prends soin de la biodiversité



Je conserve
des espaces
non-entretenus



« Hôtels à insectes »,
nichoirs,... j'accueille la
faune utile à mon jardin